

Fiche descriptive de l'offre de formation

Méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides V2

Élément de contexte :

La Méthode Nationale d'Évaluation des Fonctions des Zones Humides a été mise au point par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) / UMS PatriNat et de nombreux partenaires dont le Cerema. Une 2^{ème} version est parue fin 2023.

Cette méthode s'inscrit dans la démarche « Eviter Réduire Compenser » les impacts des aménagements sur l'environnement. Elle consiste à effectuer les diagnostics fonctionnels d'une zone humide impactée par un projet ainsi que d'une zone humide restaurée en compensation afin de comparer l'équivalence fonctionnelle. Elle permet d'évaluer rapidement les fonctions des zones humides en France métropolitaine et de vérifier qu'un certain nombre de principes de la compensation sont bien respectés, comme l'équivalence, l'additionnalité ou la proximité.

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Connaître les champs d'application et d'investigation de la Méthode ;
- Apprendre à évaluer les fonctions des zones humides avec la Méthode dans le cadre de l'élaboration d'un projet d'aménagement ;
- S'exercer à interpréter les résultats de la Méthode ;
- Assoir son expertise sur les éléments de la Méthode dans le cadre de la rédaction d'avis technique ou d'instruction d'un dossier d'autorisation environnementale ;
- En compléments, connaître quelques actions écologiques mobilisables en zones humides.

Public cible :

- Chargés d'études ou Chargés de projet en bureaux d'études
- Référent thématique en entreprise
- Chargés d'études en collectivités territoriales

Pré-requis :

Cette formation nécessite des connaissances de base sur les zones humides (pédologie, habitats et réglementation afférente) et en système d'informations géographiques (SIG).

Outils et méthodes pédagogiques :

- Étude d'un cas concret d'une zone humide d'impact et d'une zone humide de compensation
- Visite de terrain, étude des habitats, sondages pédologiques
- Manipulation des tableurs Excel et de QGis
- Mise en application des apports méthodologiques par des exercices et études de cas
- Exemples de mesures de restauration de zones humides

Modalités d'évaluation : Un questionnaire à choix multiples sera soumis aux apprenants.

Durée : 3,5 jours soit 24h incluant des relevés de terrain.

Date et lieux : du 6 (14h00) au 9 octobre (17h00) 2025 aux Ponts-de-Cé sur le site du CEREMA ouest (23 Av. Amiral Chauvin).

Matériel nécessaire : ordinateur portable équipé des logiciels QGIS et Excel (un projet QGIS sera envoyé préalablement à la formation ainsi que plusieurs bases de données. Ceux-ci devront être installés et fonctionnels pour le jour de la formation), clé USB, appareil photo, carnet de notes, vêtements de pluie, bottes ou chaussures de terrain.

En option : Tarière, relascope

Intervenants :

Marion VIANO, 07 64 81 09 86, marion.viano@cerema.fr

Eric LE MITOUARD, 07 64 81 12 89, eric.le-mitouard@cerema.fr

Guillaume GAYET, 07 77 69 26 20, guillaume.gayet@mnhn.fr

Programme :

JOUR 1 : Lundi 06/10/2025 – 14h00-17h00

- Contexte pratique et réglementaire, objectifs et champs d'application, aperçu du contenu théorique, scientifique et technique de la Méthode
- Mise en œuvre de la Méthode : diagnostic de contexte, diagnostic fonctionnel, exercices

JOUR 2 : Mardi 07/10/2025 – 9h00-12h00 / 13h00-17h00

- Mise en pratique sur le site d'impact et de compensation : manipulation du tableau, analyses SIG
- Analyses et compréhension de l'interface de dimensionnement

JOUR 3 : Mercredi 08/10/2025 – 9h00-12h00 / 13h00-17h00

- Visite du site d'impact et de compensation, relevé de paramètres, traitement des données de terrain
- Interprétation des résultats de l'étude de cas

JOUR 4 : Jeudi 07/11/2024 – 9h00-12h00 / 13h00-17h00

- Exercices d'Interprétation
 - Présentation du référentiel d'actions écologiques et de la matrice de trajectoire
 - Présentation d'actions écologiques
- Bilan, questionnaire d'évaluation, temps d'échange

Tarif :

1750 € HT/stagiaire (TVA : 0 %)

Coordinatrice de sessions : Marion VIANO : marion.viano@cerema.fr

Eric Le mitouard : eric.le-mitouard@cerema.fr

Pré-Inscriptions à partir du lien suivant :

<https://enqueteur.cerema.fr/index.php?r=survey/index&sid=765236&lang=fr>

Date limite d'inscription : 30/06/2024

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 69 13679 69 auprès du Préfet de la région Auvergne Rhône-Alpes
Siège social : Cité des mobilités - 25, avenue François Mitterrand - CS 92 803 - F-69674 Bron Cedex - Tél : +33 (0)4 72 14 30 30

